

M^e Gaston Nadeau avocat-conseil
M^e Guy Bélanger avocat-conseil
M^e Clément Groleau avocat-conseil

Montréal, le 29 mai 2023

« Par courriel :
tat.montreal.vprt@tat.gouv.qc.ca »

M^e Danny Venditti
dvenditti@rbdavocats.com

201, avenue Laurier Est,
Bureau 420
Montréal (Québec) H2T 3E6

Téléphone : (514) 356-3346
Télécopieur : (514) 356-1248

www.rbdavocats.com

Tribunal administratif du travail
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande de reconnaissance de l'Union des artistes (UDA)
Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène (Rechercheur et Chef chercheur)
Notre dossier : 51 001

Monsieur le Vice-président,

Nous sommes les procureurs de l'Union des artistes (« UDA »), qui est reconnue en vertu de la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma*, RLRQ c. S-32.1 (« LSA ») afin de représenter des artistes occupant de nombreuses fonctions visées par les différents secteurs de reconnaissance.

Par la présente, en vertu des articles 1.1 et 12 et suivants de la LSA, notre cliente dépose une demande de reconnaissance pour représenter « *Toutes les personnes exerçant les fonctions de chercheur ou de chef-chercheur aux fins d'une production cinématographique ou télévisuelle, produite dans une langue autre que l'anglais* ».

Les artistes occupant les fonctions visées ne sont actuellement représentés par aucune autre association.

Vous trouverez ci-jointe la résolution de l'UDA autorisant le dépôt de la présente demande de reconnaissance, une copie certifiée conforme des règlements à jour de l'UDA et la liste des chercheurs et ses membres.

Veillez recevoir, Monsieur le Vice-président, nos salutations les plus sincères.

ROY BÉLANGER AVOCATS, s.e.n.c.r.l.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by a flourish.

DANNY VENDITTI

DV/sa

p.j.